

AUVERGNE

Un projet territorial pour la santé mentale

D'ici deux ans, un projet territorial de santé mentale (PTSM) pour permettre une meilleure prévention et la prise en charge des patients atteints de troubles psychiques devrait voir le jour en Auvergne.

En France, 22 % des citoyens (*) seraient touchés une fois dans leur vie par un trouble de santé mentale. Dans la région, les hôpitaux psychiatriques « sont saturés ». Le président de la délégation régionale de Santé mentale France, Philippe Barrière, insiste sur le besoin urgent de mettre en place des outils de détection et d'accompagnement des personnes malades.

« L'application du décret de 2017 est essentielle. Il permettra de poser un réel diagnostic. On souhaite améliorer l'accès des malades à des parcours de santé de qualité et ne pas les abandonner en route. »

Créer des structures intermédiaires

La santé mentale est entrée dans les textes de lois depuis peu. La fédération de Santé mentale France veut sensibiliser les professionnels de santé à la



PHILIPPE BARRIÈRE.
Président. PHOTO F. G.

prévention des risques psychiques. « Un kiné peut très bien détecter des signes de troubles mentaux s'il est formé. »

Parmi les pistes envisagées, créer davantage de résidences d'accueil, de postes de services à domicile pour favoriser les intermédiaires et désengorger les structures de santé.

« On estime à un quart le nombre de patients qui sont internés en hôpital psychiatrique et qui ne devraient pas l'être, souligne Philippe Barrière. Il y a une vraie inadéquation ». ■

Fanny Guiné

(*) Données fournies par Santé mentale France.